

Vous êtes un particulier, une collectivité ou un gestionnaire d'immeubles.



FICHE TECHNIQUE N° 1 INSTALLER DES NIDS ARTIFICIELS POUR LES HIRONDELLES ?

POURQUOI INSTALLER DES NIDS ARTIFICIELS ?


Au retour de la migration, les oiseaux peuvent s'installer dans un nid tout prêt. Les parents économisent leurs ressources énergétiques dans la fabrication : chaque adulte réalise environ 2000 allers-retours pour construire son nid.

- 1/ Des nids sont déjà présents sur un bâtiment : installer un nid artificiel **renforcera la population.**
- 2/ Des **nids ont été détruits** sur un bâtiment (vétusté naturelle du nid ou destruction volontaire) : installer un nid artificiel facilitera la réinstallation des oiseaux.

QUAND INSTALLER LES NIDS ARTIFICIELS ?



Nids artificiels d'Hirondelle de fenêtre avec planchette,
© Charlie Carels - GTH

- 1/ S'il y a des nids sur le bâtiment : entre octobre et mars, durant cette période, les hirondelles sont dans l'hémisphère sud où la nourriture est disponible.
- 2/ S'il n'y a plus de nids sur le bâtiment : toute l'année.

OÙ ET COMMENT INSTALLER DES NIDS ARTIFICIELS ?

- Le bâtiment propice (son propriétaire doit bien sûr avoir donné son accord) :
- est dans un rayon de 50 m de nids d'hirondelles déjà occupés.
 - est à proximité de points d'eau pour faciliter la maçonnerie.



Hirondelle de fenêtre adulte nourrissant ses jeunes,
Secteur d'Abbeville (80)
© J.M. Dupont

- est à proximité de zones de nourrissage riches en insectes.
- Sur le bâtiment, l'endroit précis doit être à l'abri des prédateurs domestiques (chat) et se situer le plus en hauteur possible (au coin d'une fenêtre, sous les cache-moineaux) et à l'abri de la pluie.

Au moment de l'installation, voilà d'autres consignes :

- Choisissez la façade où des nids occupés sont déjà présents.
- s'il n'y a pas de nid sur le bâtiment, il n'y a pas de préférence d'exposition particulière, par contre choisissez une façade claire.
- laissez un espace de 20 cm à droite et à gauche avec les nids voisins (artificiels ou existants), sinon les oiseaux construisent entre deux nids en place.
- installez le nid de façon amovible : s'il n'est pas occupé au bout de 2 ans déplacez-le ; l'entretien de la façade en sera également facilitée.
- installez une **planchette réceptacle** des fientes sous le nid, elle doit être :
 - en bois (évitiez le métal qui réfléchit la lumière et éblouit).
 - située à au moins 40 cm au dessous du nid.
 - décollée du mur de 1 cm, sinon les oiseaux construisent leur nid en dessous.
 - d'une taille suffisante : environ 35 cm de large et 30 cm de long (faites avec les matériaux de récupération dont vous disposez).



Nid naturel d'Hirondelle de fenêtre avec planchette,
© Charlie Carels - GTH

Une grosse dose de patience : il faut du temps aux oiseaux pour trouver le nid installé, aussi soyez patient (taux d'occupation d'environ 60 %).

Si une autre espèce s'installe (Rougequeue, Moineau domestique), ne la déloge pas, l'objectif est d'aider toute la biodiversité !



Nid d'Hirondelle rustique réutilisé par un Troglodyte mignon,
Secteur de Montdidier (60) - © C. Derozier

OÙ ACHETER DES NIDS ARTIFICIELS ?

Les nids artificiels coûtent entre 30 et 50 € ; ils sont les plus solides dans le temps.
http://www.nichoirs-schwegler.fr/oiseaux_hirondelles_e1.html
<http://www.lpo-boutique.com/catalogue/jardin-d-oiseaux/nichoirs/>
www.biosymbiose.fr



Niché d'Hirondelles rustiques,
Secteur de Clermont (60)
© M. Jabouille



ETUDIER - AGIR - SENSIBILISER

Association régionale de protection de la Nature et de l'Environnement
membre de France Nature Environnement, agréée par les ministères de l'Ecologie et de l'Education Nationale
Picardie Nature - 1 Rue de Croÿ - BP70010 - F80097 Amiens cedex 3 - Tél. 03 62 72 22 50
contact@picardie-nature.org - www.picardie-nature.org
Association loi 1901 déclarée en préfecture le 04 mars 1970
Siret 381 785 120 00027 - APE 9104Z - Imprimé sur papier recyclé



Les actions menées par Picardie Nature sont permises par la soutien et la participation des habitants, des décideurs et des bénévoles ainsi que par la collaboration et l'aide de différents partenaires.





POURQUOI AIDER LES HIRONDELLES ?

Les populations d'hirondelles ont fortement diminué en raison de :

- > la disparition de leurs proies : molécules chimiques impactant les insectes ; disparition des prairies, friches, zones naturelles où vivent les populations d'insectes.
- > la raréfaction des points d'eau et de boues pour maçonner le nid : comblement de mares, disparition de points d'eau.
- > la destruction de leurs nids sur les bâtiments : par raison esthétique ou suite à des travaux d'entretien de peinture, de sablage ou crépis, mais aussi de la réfection ou du remplacement de fenêtres.
- > la fermeture et la réhabilitation des granges et des garages : portes fermées en permanence, fenêtre occultée, les oiseaux ne peuvent plus entrer.

COMMENT AIDER LES HIRONDELLES ?

- > **Leur repas** : aidez les insectes, proies que les hirondelles consomment en grande quantité : pour cela laissez quelques zones de végétation en évolution naturelle, sans tonte (2 m² mini) : les plantes poussent, les insectes s'installent et leurs prédateurs ensuite.
- > **Leur lieu d'abreuvement et de maçonnerie** : créez des mares et points d'eau, laissez des flaques boueuses (un simple couvercle de baignoire retourné avec de la terre sur le bord).
- > **Leur nid** : laissez accessibles les corniches, angles de fenêtres ; laissez une fenêtre ou un battant de porte ouvert de mars à septembre, jour et nuit ; conservez les nids naturels en place et installez-y à côté des nids artificiels pour renforcer les populations.



*Adulte nourrissant les jeunes au nid,
Secteur d'Abbeville
© J.M. Dupont*

L'Hirondelle de fenêtre *Delichon urbicum* et l'Hirondelle rustique *Hironda rustica* sont des espèces protégées par la loi. La destruction d'oiseaux et de nids (occupés ou non) est interdite. L'association **Picardie Nature** apporte **les conseils pour faciliter la prise en compte de ces oiseaux.**

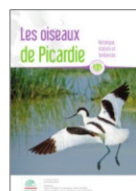
VOS OBSERVATIONS ET LA FRÉQUENTATION DE VOS NIDS NOUS INTÉRESSENT

partagez-les sur le site : www.nids.hirondelles.picardie-nature.org

CONTACT :

Des questions, des renseignements ?
Contactez l'**association Picardie Nature** -
Programme de protection des espèces
animales protégées dans le bâti : actions
pour les chauves-souris & les hirondelles -
Sophie Declercq - 06 37 15 78 20 /
03 62 72 22 50 - www.picardie-nature.org

LES ANIMAUX SAUVAGES VOUS INTÉRESSENT :



Pour les connaître
Notre ouvrage
Les oiseaux de Picardie
est en vente sur notre
boutique en ligne.

www.clicnat.fr : base régionale
d'informations sur la faune sauvage
gérée par Picardie Nature.



Pour les aider
Notre ouvrage
**Jardin sauvage
en Picardie**
est en vente sur notre
boutique en ligne.

L'ASSOCIATION PICARDIE NATURE :

Picardie Nature est une association fédérative régionale de citoyens qui :

- **œuvrent** à la connaissance de la biodiversité ;
- **agissent** en protégeant des espèces ou milieux menacés ;
- **interviennent** pour le respect de la réglementation ;
- **militent** pour la prise en compte de l'environnement dans les projets d'aménagement ;
- contribuent à l'éducation et à la **sensibilisation** pour la protection de la nature et de l'environnement en Picardie.

REJOIGNEZ LES 1000 ADHÉRENTS !